



Interlignes Conseil

Candidats de la catégorie « Créateur »

Implantation : Orgeval

Porteur de projet : Charlotte Le Bris

Projet : Mieux intégrer les travailleurs handicapés dans les entreprises

Les obligations légales ou les contraintes de la RSE ne sont pas les seuls leviers actionnables pour inciter une entreprise à employer des travailleurs handicapés. Interlignes Conseil encourage les entreprises à regarder la personne plus que son handicap et à découvrir ses compétences invisibles dans les interlignes de son CV. Un service complet est proposé aux entreprises de plus de 250 salariés, comprenant un audit, des formations thématiques, des sensibilisations pour tous les salariés et un accompagnement.

Contact

Contact : clebris@interlignes-conseil.fr